



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019 et sur le rapport de l'auditeur externe

Chers citoyennes, citoyens et membres du conseil municipal,

Tel que l'exige l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec (CMQ)*, c'est avec plaisir que je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier 2019 de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et du rapport de l'auditeur externe (auditeur indépendant). Cette année, le dépôt a été quelque peu retardé par la crise engendrée par la COVID, les fermetures et le travail à distance de nos vérificateurs. Nous sommes cependant à l'intérieur du délai qui avait reporté par décret au 30 août.

1. Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2019

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été déposés en séance du conseil le 14 juillet 2020. Les états des résultats et de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 montrent des revenus de fonctionnement de 6 202 802 \$, des charges fiscales de 6 197 844 \$ et de variation à des fins de conciliations fiscales de 23 006 \$. Par conséquent pour l'exercice 2019, le total de l'excédent à des fins fiscales est de 27 967 \$. Une partie de cet excédent provient de revenus supérieurs à ce qui avait été anticipé, notamment les droits de mutation immobilière, les subventions des gouvernements et les revenus provenant des autres services rendus. Finalement, une portion est également attribuable aux économies qui ont été réalisées dans les dépenses de chacun des services en 2019.

Au 31 décembre 2019, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'élevait à 1 008 828 \$ et la partie affectée était de 921 353 \$. La Municipalité disposait également d'un montant de 311 456 \$ dans le fonds de roulement.

Au 31 décembre 2019, on retrouve à l'état de la situation financière une dette à long terme de 2 890 145 \$. Cette somme sera remboursée à 35.6 % par le gouvernement du Québec (1,094 \$M). Le coût des immobilisations totalisent 22 015 903 \$ suite à 2 286 935 \$ d'acquisitions réalisés en 2019.

2. Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2019

Le rapport de l'auditeur indépendant, déposé lors de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 par la firme comptable Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l., atteste que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. Conclusion

Le Rapport financier 2019 et le Rapport de l'auditeur indépendant furent déposés en séance du conseil et seront transmis au Ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH). Le présent rapport du maire sur les faits saillants sera déposé sur le site internet de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils accomplissent, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation.

Le maire,
Tom Arnold